

## Acheter un tel portable sous une fausse identite

Par KRYSTYNA, le 28/04/2009 à 14:46

Bonjour,

Je viens de me séparer. Lors de notre vie commune, mon ex ami m'avait offert un téléphone portable, qu'il avait lui même configuré. Il y a 15 jours, pensant avoir bloqué le téléphone, je me suis rendue dans une agence "orange". On m'a informé que le téléphone avait été déclaré volé et qu'"on ne pouvait rien faire". J'ai regardé l'écran de l'ordinateur et j'ai pu constater que ce téléphone avait été acheté sous une fausse identité et que l'adresse était celle où nous avion habité. A t il commis une infraction ? en déclarant ce téléphone volé il a également bloqué mon crédit de communication. d'avance merci, Krystyna